

Modifications apportées par le décret n° 2017-531 du 12 avril 2017

Le décret n° 2017-531 du 12 avril 2017 modifie le décret n° 2016-1986 du 30 décembre 2016. Les populations légales des communes d'Ingrandes-Le-Fresnes-sur-Loire (49160) et de Mayenne (53147) ont été modifiées par ce nouveau décret, ainsi que les populations légales des circonscriptions administratives les englobant.

Pour la commune d'Ingrandes-Le-Fresnes-sur-Loire, le canton n°10 du département de Maine-et-Loire, l'arrondissement n°1 du département de Maine-et-Loire et le département de Maine-et-Loire, le chiffre de population est supérieur de 53 personnes à celui publié par le décret n°2016-1986 du 30 décembre 2016.

Pour la commune de Mayenne, le canton n°14 du département de la Mayenne, l'arrondissement n°3 du département de la Mayenne et le département de la Mayenne, le chiffre de population est supérieur de 121 personnes à celui publié par le décret n°2016-1986 du 30 décembre 2016.

Pour la région des Pays de la Loire et la France, le chiffre de population est supérieur de 174 personnes à celui publié par le décret n°2016-1986 du 30 décembre 2016.

Niveau	Code	Population municipale		Population totale	
		Avant modification du décret	Après modification du décret	Avant modification du décret	Après modification du décret
Communes	49160	2 561	2 614	2 609	2 662
	53147	13 139	13 260	14 051	14 172
Cantons	4910	35 291	35 344	36 086	36 139
	5314	18 725	18 846	19 796	19 917
Arrondissements	491	399 081	399 134	410 546	410 599
	533	88 533	88 654	91 340	91 461
Départements	49	805 835	805 888	829 103	829 156
	53	307 350	307 471	317 595	317 716
Région (Pays de la Loire)	52	3 690 659	3 690 833	3 794 894	3 795 068
France (métropole + Dom)		65 906 986	65 907 160	67 357 823	67 357 997
Dont métropole		64 027 784	64 027 958	65 453 363	65 453 537